

# De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 44

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251405>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La campagne suisse, sous le régime moderne, est donc parvenue il y a près de trois-quarts de siècles à l'égalité complète en politique avec les villes, ses dominatrices de jadis. Mais par un retour des choses, il semble maintenant que ce soit chez nous la campagne qui impose aux villes sa suprématie.

Un nouveau facteur est en effet survenu qui allait, après le machinisme, transformer toute notre économie nationale : les chemins de fer. On a peine à croire que la longueur totale des lignes ferrées de la Suisse, qui était en 1910 de 4573 kil., n'atteignait en 1850 que 26 kil. et 2 en 1844 ! Ces simples chiffres montrent combien rapide fut le développement de nos voies de communication et font pressentir quels bouleversements il allait amener dans notre situation économique. Ainsi, alors qu'en 1885, la valeur totale de nos exportations était de 670 millions de francs, elle passait à 836 millions en 1900 et à 1376 millions en 1913. Le détail des matières exportées prouvant que celles-ci étaient surtout des produits industriels, il est évident que les villes, centres industriels par essence, ne pouvaient que gagner énormément à ce mouvement : alors que de 1850 à 1910, la population urbaine passait de 780.000 habitants en chiffres ronds, sur une population totale de 2.300.000, à 2.200.000 habitants sur une population totale de 3.700.000, celle des campagnes, de 1.600.000 en 1850, tombait à 1.530.000 en 1910. En effet, les chemins de fer ne pouvaient avoir pour l'agriculture la même importance que pour l'industrie : s'ils la stimulèrent, en facilitant le transport de certains produits (vins, lait, fromages,) ils permirent d'autre part, l'introduction des céréales d'outre-mer à bon marché, et amenèrent une hausse du prix de la main-d'œuvre. La puissance économique des campagnes, sans conteste au XVIII<sup>e</sup> siècle, était non seulement atteinte, mais menacée.

Alors les campagnes voulurent se défendre politiquement. Elles cherchèrent et réussirent à utiliser leurs droits nouveaux pour protéger leurs intérêts matériels. Et de là est née l'attitude des groupements agraires, qui n'est pas sans jeter une lumière instructive sur la politique actuelle. C'est ainsi que le protectionnisme douanier, qui en est devenu en quelque sorte un article de foi, est dû en première ligne à l'influence politique des paysans : « ... Le nouveau tarif douanier, écrit l'Union suisse des Paysans, dans une brochure récente, a sauvé l'agriculture suisse du désastre. » C'est ainsi que la liste, trop longue pour être donnée ici, des subventions fédérales et cantonales votées en faveur des intérêts agricoles atteint un total un peu effarant : sait-on que les dépenses émergeant au budget fédéral pour la seule Division de l'agriculture, presque nulles (6000 fr.) en 1860, ont atteint en 1916 plus de 5 millions, et 4.300.000 fr. dans le budget de guerre de 1916, alors que, pour le commerce et l'industrie, il n'est prévu que 3.300.000 fr. ? On peut bien en vérité estimer avec M. Rappard que l'agriculture est devenue l'enfant gâté des pouvoirs publics. Et elle-même le reconnaît, en recommandant aux campagnards de ne pas perdre « la majorité politique dans le pays. » La situation de l'Ancien Régime est donc retournée : c'est toujours l'élément économiquement parlant le plus faible qui exerce la suprématie politique, mais cet élément, c'est maintenant la campagne, qui domine les villes comme elle avait été dominée par elles autrefois.

Seulement, ce phénomène ne peut avoir, dans notre démocratie perfectionnée la même cause que jadis. M. Rappard la voit dans trois raisons : d'abord dans le fait que la représentation au Conseil National est basée sur la population totale, alors que les étrangers sont de beaucoup plus nombreux dans les villes qu'à la campagne, ce qui rend la députation agraire plus forte malgré tout que la députation citadine; ensuite dans le fait

que la classe rurale est infiniment plus homogène, partant plus unie que toute autre, et enfin dans l'existence de sa formidable et admirable organisation de combat et de défense, l'Union suisse des Paysans, dirigée par M. Ernest Laur.

Ainsi s'explique par l'histoire comme par l'étude du présent la situation respective des villes et de la campagne, et les causes de leur antagonisme. Que celui-ci disparaisse dans l'avenir grâce à des sacrifices réciproques, c'est ce dont nous doutons un peu. Nous nous demandons en particulier s'il est bien juste que la classe ouvrière, qui a procuré aux villes une large part de leurs bénéfices, mais qui n'en a guère profité pour elle-même, fasse encore comme le voudrait M. Rappard des concessions à la population rurale, mieux outillée qu'elle pour défendre ses intérêts... Nous posons la question sans la résoudre toutefois, désirant surtout que notre politique économique soit nationale et s'inspire par conséquent des intérêts supérieurs du pays. E. Gd.

## De-ci, De-là...

L'Union mondiale de la Femme a organisé dernièrement à la Maison communale de Plainpalais, à Genève, une conférence ayant pour titre : *la Femme dans la cité future*. Mrs. Cooke, présidente de l'Association, ouvrit la séance en expliquant le but éducatif de la Ligue, qui compte actuellement 8000 membres, répartis dans 23 pays. Elle présenta le conférencier, M. Paul Ollet, de Bruxelles, spécialiste dans les questions sociales et internationales. « Quand le présent ne le satisfait pas, dit l'orateur, l'homme se réfugie dans l'avenir, projetant ses aspirations en une image à laquelle il attribue ce qui manque au présent. Que sera la cité future, éclairée par la science? La femme participera-t-elle à son avènement? » La disparition de plusieurs millions d'hommes victimes de la guerre crée à la femme un devoir nouveau; déjà celle-ci prend conscience de cette situation et se prépare aux phénomènes sociaux. Devant la guerre, deux attitudes sont possibles : 1<sup>o</sup> secourir la misère; 2<sup>o</sup> réfléchir et constater les faits. La disproportion entre le nombre des femmes et celui des hommes réagira sur la natalité, les successions, le mariage dont on cherchera peut-être à faire un acte obligatoire. La femme remplit et remplira une place inattendue dans les usines, les administrations, les professions libérales, les recherches scientifiques : que de questions au point de vue des salaires, de la fortune des États, réunissant en leurs mains toutes les ressources d'un pays, au point de vue économique et moral? La femme n'a pas eu de part à l'organisation d'une société bourgeoise et masculine : le problème de ses droits politiques se pose. En France, il est question de donner le droit de vote aux veuves. La valeur de l'action individuelle forme une volonté collective qui influe sur le cours des choses. Il faut donc que les femmes, réunies dans leurs associations particulières, s'imposent l'étude de la situation actuelle, et y intéressent leurs compagnes; qu'elles manifestent une volonté consciente et collective actuellement inconnue, et prennent une attitude claire : nous ne voulons plus de guerre, et nous agirons pour cela. M. Ollet pense donc que la cité future aura une grande place pour les femmes, et il attend d'elles une action salutaire; il eut de belles paroles sur le rôle de la femme dans la famille, sur sa force de cohésion, de construction, sur son sentiment moral. Il espère que nous pourrons entrer, sans autre haine que celle du mal, dans la terre promise que nous entrevoyons. — L'auditoire, très nombreux et attentif, a souvent et longuement applaudi l'éloquent conférencier.

\* \* \*

Les journaux nous apportent la nouvelle de la mort de deux femmes qui ont tenu leur place dans le mouvement féministe. De Mme Jane Dieulafoy, d'abord, l'exploratrice bien connue de l'Acropole de Suse, que sa passion pour le costume masculin n'empêchait pas de partager très vivement nos revendications en matière sociale et politique. C'est elle qui, en 1912, avait entrepris une campagne pour faire admettre les femmes dans les services administratifs de l'armée. Cette idée avait acquis, sous son autorité, la considération du public, et le ministère de la Guerre avait même admis un projet de cours préparatoires, qui n'eut pas le temps de se réaliser. — De Mlle Gina Krog, ensuite, l'une des pionnières du mouvement suffragiste en Norvège. C'est à l'issue d'une de ses conférences, en 1885,

que se fonda le premier groupement suffragiste, composé alors de douze femmes, qui se partagèrent la propagande dans le pays, parlant en public, fondant un journal, recueillant des signatures pour une pétition. Cinq ans plus tard (1890) avaient lieu au Storthing les premiers débats sur le suffrage féminin; en 1901, les femmes obtenaient l'électorat et l'éligibilité en matière municipale, en 1907 et en 1913 les droits politiques, et en 1916 l'accès au Conseil des ministres. M<sup>lle</sup> Krog, présidente pendant treize ans de l'Association suffragiste, et éditeur du journal *Nylande*, a été assurément une de celles auxquelles les femmes de Norvège sont surtout redevables de leurs succès.

\* \* \*

Une troisième province canadienne vient d'accorder le suffrage politique aux femmes: le Saskatchewan, qui se trouve enserré entre les deux provinces précédemment « affranchies », le Manitoba et l'Alberta. L'étendue de ces territoires est égale à celle de la France, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de l'Allemagne mises ensemble, et leur population totale dépasse 1,300,000 habitants. Ce sont probablement les femmes du Saskatchewan qui auront les premières, au Canada, l'occasion de faire usage de leurs droits pour les élections générales.

\* \* \*

Une de nos abonnées nous adresse la communication suivante:

Sous le titre *les Femmes de demain*, la *Nouvelle Gazette de Zurich* du 22 avril nous donne un article de M. L. Baur, de Vienne, qui déploie à nos yeux, avec un optimisme encourageant, les horizons nouveaux que la guerre mondiale ouvre à la femme dans un avenir prochain.

Le départ de millions d'hommes pour le front a placé leurs compagnes, jusqu'ici confinées dans l'intérieur familial, devant des tâches multiples qu'elles ont su accomplir pour le plus grand profit de la communauté. Partout, dans les affaires, les administrations, les occupations agricoles, etc., etc., elles se sont fait apprécier et ont forcé le respect. Les vides innombrables creusés dans les rangs masculins, les forces diminuées de beaucoup de ceux qui reviendront, la considération que le labeur et le dévouement féminins se sont acquis, rendront impossible le retour à l'ancien état de choses. Pour réorganiser un monde bouleversé, pour ramener les peuples dans les voies du travail pacifique, pour rétablir en un mot *l'état normal*, toutes les forces disponibles devront être mises en œuvre, tous les travailleurs, hommes ou femmes, seront appelés à collaborer.

Persone ne s'étonnera plus de rencontrer des femmes attelées aux besognes dont elles ont su s'acquitter si bien pendant la guerre; seuls quelques esprits incurablement rétrogrades déploieront la diminution des « mondaines » asservies à la mode et à l'oisiveté, et regretteront la figure poétique de la femme soumise aux caprices de la volonté masculine, mais leur voix ne sera guère écoutée.

Appelée dans la plupart des cas à se faire sa vie et à travailler ferme pour y arriver, la femme aura une tâche plus rude qu'autrefois. Mais le sentiment de son indépendance la relèvera à ses propres yeux et lui apportera des joies nouvelles. Et pourquoi, ayant appris à se faire estimer davantage, devrait-elle se résigner à être moins aimée?

## V<sup>me</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin

Le dimanche 28 mai 1916 se réunissaient à Saint-Gall, en Assemblée générale, les déléguées des différents groupes de l'Association nationale suisse pour le Suffrage féminin.

Ces assises féminines périodiques offrent non seulement un vif intérêt par les questions à l'ordre du jour, mais les participantes qui, année après année, ont le privilège d'y assister, en rapportent régulièrement des impressions bienfaisantes et stimulantes pour l'avenir.

A ce point de vue-là, la réunion de Saint Gall peut compter parmi les mieux réussies. Plus que jamais nous y avons apprécié toute la valeur et toute l'importance du contact personnel entre représentantes de la Suisse alémanique et de la Suisse romande qui ont pu s'entendre facilement sur tous les sujets abordés. Des relations nouvelles s'établissent, des amitiés se resserrent; enri-

chissement pour nous, élément indispensable de force et de développement pour notre cause.

Et si nous pouvons, chacune, emporter du 28 mai ce souvenir d'entente et de compréhension mutuelle, nous le devons en grande partie aux suffragistes saint-galloises et à la cordialité de leur accueil. Mentionnons entre autres la charmante réception qui, le dimanche matin, à l'arrivée du train de Zürich, nous attendait dans l'élégante et originale salle japonaise de l'hôtel Walhalla.

L'Assemblée générale elle-même fut nourrie, très vivante. Nous aurions seulement désiré qu'un public plus nombreux témoignât par sa présence de l'intérêt ou de la curiosité que lui inspire notre mouvement, ou vint s'initier à une question encore toute nouvelle pour lui.

Vingt-six déléguées y représentaient onze des sections affiliées. En outre, l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, le Lehrerinnenverein et la Société d'utilité publique des femmes suisses avaient accepté l'invitation qui leur avait été adressée, et avaient envoyé un de leurs membres.

Malgré les entraves dues à la guerre, le Comité central et les sections n'ont pas chômé pendant les douze derniers mois, comme le prouve à l'évidence le rapport présidentiel.

Si l'un de nos groupes a disparu, il s'en est fondé un autre, et depuis peu nous avons la joie de compter Bâle au nombre de nos sections. Mais il s'agit pour nous de faire toujours plus de propagande dans les milieux indifférents et réfractaires à nos idées; il s'agit de faire partager notre point de vue à tant de femmes qui n'ont pas encore compris les principes d'égalité et de justice pour lesquels nous combattons. Pourquoi notre Association n'a-t-elle pas encore de branches à Bienne, à Fribourg, à Lucerne, à Aarau, à Coire, à Schaffhouse, ni au Tessin?

Bâle déploie une grande activité en vue d'obtenir le droit de suffrage ecclésiastique. Un groupe de Neuchâtel a fait des démarches auprès du Grand Conseil, réclamant le droit de vote pour les femmes. La Commission nantie de cette question ayant décidé de ne pas entrer en matière, le projet d'une initiative populaire est à l'étude. Genève a réclamé en vain la nomination de femmes dans certaines Commissions officielles, par exemple dans celle de la Maternité, où il aurait semblé pour le moins naturel que l'élément féminin fût représenté! Genève avait aussi suggéré la formation d'un groupe parlementaire ayant le suffrage féminin à son programme. Sa tentative n'a pas abouti, mais les députés genevois féministes promettent de soutenir les intérêts féminins chaque fois qu'ils en auront l'occasion.

Intéressante la décision prise le mois dernier par le Comité central du Parti socialiste suisse de recommander aux comités cantonaux d'intervenir en faveur du suffrage féminin. Il serait par ailleurs très désirable que nous nous mettions en rapport avec les comités de tous les partis politiques afin d'attirer leur attention sur nos revendications.

Les moyens de propagande employés par nos sections ont consisté en impression de brochures, d'un calendrier suffragiste, d'un annuaire féminin suisse qui annonce un second volume pour 1917, en conférences faites dans les milieux les plus divers et atteignant le mieux leur but lorsqu'elles s'adressent à un public restreint. Enfin Genève a eu l'originale initiative d'afficher dans quelques voitures de tramways des placards suffragistes.

Nos rapports avec l'Alliance internationale pour le suffrage féminin continuent à être excellents, et nous sommes heureuses de constater que ces relations-là sont restées presque intactes, alors que le cataclysme européen a brisé tant de liens et anéanti tant de collaborations. Et les victoires emportées par nos